

Questions Générales :

Qui peut être membre du Padel au TC Gland ?

Toute personne résidant ou non à Gland.

Les cotisations sont-elles identiques pour tout le monde ?

Non, elles diffèrent selon le lieu de domicile ou si on est également membre du Tennis Club de Gland.

Avez-vous une personne responsable du Padel au sein de votre club ?

Oui, elle est atteignable via le secrétariat du club.

Inscription :

Comment m'inscrire au Padel ?

Vous pouvez imprimer la fiche d'inscription via le site du club onglet « Autres sports-Padel » ou passer par le secrétariat.

Comment obtenir une carte de réservation ?

Vous pouvez imprimer le formulaire via le site du club onglet « Autres sports – Padel » ou passer par le secrétariat. Un dépôt de CHF 10.- sera demandé.

Si je suis inscrit au tennis et au Padel, dois-je payer 2x la participation au restaurant ?

Non, elle est perçue une seule fois par personne.

Si je suis déjà membre en couple au tennis, puis-je m'inscrire en individuel au Padel ?

Oui, aux conditions « Membre individuel Tennis-Padel ».

Réservations :

Qui peut réserver un terrain ?

Toute personne possédant une carte de réservation.

Sous quelles conditions peut-on réserver 2 semaines à l'avance ?

Il faut être membre du Padel ou membre du TCG ou résident de Gand.

Qui bénéficie de 2 inscriptions ouvertes ?

Uniquement les membre du Padel.

Quels sont les tarifs de location du padel ?

Les membres du club de Padel ne paient plus de location pour eux-mêmes.

Le tarif est de CHF 10.- pour 1h30/personne pour les habitants de Gland qui possèdent la carte de réservation ainsi que pour les membres du Tennis Club de Gland.

Le tarif de location est de CHF 15.- pour 1h30/personne pour toutes les autres personnes.

Qui paie la réservation lors d'une partie avec un ou des non-membres ?

Le nom de la personne qui réserve paie la totalité du montant dû et s'organise avec ses partenaires pour se faire rembourser.

Combien de noms doit-on mettre lors d'une réservation ?

Le nom de la personne qui réserve ainsi que les trois joueurs ou invités doivent être donnés.

Peut-on jouer sans être membre et sans carte de réservation ?

Uniquement en tant qu'invité d'un membre ou d'une personne possédant la carte de réservation.

Interclubs :

Qui peut participer aux interclubs ?

Uniquement les membres du Padel qui ont une licence SUIPA ou Swiss Tennis Padel.

Où peut-on s'inscrire ?

Après du secrétariat. Les places seront probablement limitées, nous essayerons de satisfaire tout le monde.